

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE



Sud Estuaire
communauté de communes

Fiches actions

Février 2020



Le PCAET de Sud Estuaire a été élaboré en partenariat avec le PETR du Pays de Retz et avec le soutien financier de la Région Pays de la Loire

Rédaction du document



18 Boulevard Paul Perrin 44600 SAINT-NAZAIRE Tél : 02 40 53 06 61 pauline.dupont@akajoule.com	8 rue de Saint Domingue 44300 NANTES Tél : 09 84 16 27 84 contact@atmoterra.com	Les Ecossoles 8 rue de Saint-Domingue 44200 NANTES Tél : 02 40 77 81 82 chloe.jacques@auxilia-conseil.com
--	--	---

Dossier de PCAET

Documents constituant le PCAET	
1. Délibération arrêt PCAET	
2. Résumé	
3. Diagnostic air, énergie et climat	
4. Stratégie territoriale	
5. Programme d'actions	
6. Fiches actions	X
7. Evaluation Environnementale Stratégique	
8. Evaluation Environnementale Stratégique Résumé non technique	
9. Prise en compte des avis des personnes publiques associées	
10. Bilan des observations du public	

Table des matières :

Axe 1 : Vers un territoire sain et sobre en énergie	5
1.1.1 Mettre en place et animer une plateforme territoriale de la rénovation énergétique.....	6
1.1.2 Réaliser des campagnes de thermographies pour diagnostiquer les bâtiments énergivores et sensibiliser la population à la rénovation énergétique	8
1.1.3 Rénover le parc immobilier public pour atteindre la performance énergétique (bâtiment et éclairage)	10
1.1.4 Sensibiliser la population aux économies d'énergies et d'eau.....	11
1.1.5 Mettre en œuvre un programme d'intérêt général (PIG) « Mieux habiter en Pays de Retz »	12
1.2.1 Réaliser un plan global de déplacements, incluant transports en commun, transport à la demande, covoiturage, modes doux	13
1.2.2 Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Modes Doux	14
1.2.3 Faciliter l'usage du vélo.....	15
1.2.4 Expérimenter des pédibus/vélobus scolaires pour accompagner les enfants à l'école...	16
1.2.5 Poursuivre un renouvellement adapté des flottes de véhicules publics par des véhicules "à moindre émissions"	17
1.2.6 Poursuivre le développement du réseau de bornes électriques sur le territoire et communiquer sur son fonctionnement (SYDELA)	18
1.2.7 Inciter les entreprises des zones commerciales à optimiser leur flux de transport	19
1.2.8 Maintenir les services et commerces de proximité en recréant des zones partagées concentrant les services.....	20
1.2.9 Adhérer à la plate-forme « Ouestgo».....	21
1.3.1 Poursuivre les échanges parcellaires pour limiter les émissions de GES liées au transport agricole.....	23
1.3.2 Accompagner et sensibiliser les agriculteurs sur les pratiques agricoles moins énergivores et moins impactantes sur les milieux naturels (qualité de l'eau, de l'air, des sols)	24
1.4.1 Intégrer les problématiques énergétiques dans les réseaux d'entreprises existants.....	26
1.4.2 Faire appliquer la loi de réduction de l'éclairage pendant la nuit des locaux des entreprises et des commerces.....	27
1.5.1 Mettre en place des stations de mesure mobiles de la qualité de l'air sur le territoire	28
1.5.2 Mettre en place un observatoire de la qualité de l'air sur le territoire via un site internet	29
1.5.3 Mettre en place un programme de veille olfactive associatif	30
1.5.4 Poursuivre la communication et faire appliquer la loi d'interdiction de brûlage des déchets verts.....	31
Axe 2 : Vers un territoire autonome.....	32
2.1.1 Etudier le potentiel de développement solaire du territoire grâce au cadastre solaire	33
2.1.2 Etudier systématiquement la possibilité d'intégration des panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments publics	34
2.1.3 Faciliter l'intégration des panneaux solaires (thermiques et photovoltaïques) dans les documents d'urbanisme	35
2.1.4 Etudier la valorisation énergétique de zones non exploitables (ex: photovoltaïque sur centre d'enfouissement technique, ombrières de parking, etc.)	36
2.1.5 Accompagner les entreprises dans la mobilisation des surfaces de leur toiture et de leur parking pour le photovoltaïque.....	37
2.2.1 Etudier finement le potentiel géothermique du territoire en mesurant les impacts environnementaux et les risques liés au radon.....	38
2.2.2 Etudier la possibilité de mise en place d'un réseau de chaleur.....	39

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

2.3.1 Valoriser les retours d'expériences exemplaires d'unité de méthanisation	40
2.3.2 Favoriser l'émergence de projets de méthanisation exemplaires	41
2.4.1 Valoriser l'offre de formations du bâtiment liées à la performance énergétique et écologique pour faire monter en compétence les professionnels	42
2.5.1 Structurer et accompagner les porteurs de projets pour développer l'offre commerciale locale	43
2.5.2 Poursuivre le maintien des commerces et services de proximité et limiter l'étalement urbain des zones d'activités commerciales dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement.....	44
2.6.1 Participer et mettre en œuvre le Projet Alimentaire Territorial du PETR	46
2.6.2 Valoriser et communiquer sur l'offre alimentaire locale auprès des consommateurs et des collectivités	47
Axe 3 : Vers un territoire qui s'adapte au changement climatique	48
3.1.1 Préserver et restaurer les continuités écologiques (haies et mares) pour favoriser la biodiversité	49
3.1.2 Inciter les agriculteurs et la population à entretenir et développer le linéaire des haies .	50
3.1.3 Inciter les habitants à végétaliser leurs espaces extérieurs (distribution de graines, d'arbres verts, etc).....	51
3.1.4 Mettre en place une politique de reboisement au niveau du territoire et de la commune avec des essences locales (sur le domaine public et privé autant que possible)	52
3.2.1 Favoriser l'infiltration d'eau (zones d'infiltration, parkings perméables, etc.) en réalisant un schéma directeur eaux pluviales	54
3.2.2 Re-méandrer les cours d'eau	55
3.2.3 Communiquer auprès des particuliers et collectivités sur les bonnes pratiques d'économie d'eau.....	56
3.2.4 Etudier la mise en place de stockages d'eau de pluie pour les usages des collectivités (arrosage, lavage véhicules...)	57

Axe 1 : Vers un territoire sain et sobre en énergie

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.1.1 Mettre en place et animer une plateforme territoriale de la rénovation énergétique
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie
Objectif stratégique	1.1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie
Ambitions du territoire pour cette action	Fournir des outils opérationnels aux habitants et porteurs de projet pour la réalisation de leurs travaux. Donner l'opportunité aux habitants et porteurs de projet de s'adresser à une structure indépendante de conseil et d'accompagnement à la réalisation de leurs travaux. Inciter le citoyen (l'administré) à réaliser des travaux de rénovation et notamment les bailleurs privés
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE PETR (pour la plateforme de la rénovation énergétique)
Partenaire(s) de l'action	ADEME, Région, Département, Espace info énergie, ADIL, CAUE, Opérateur ANAH, entreprises privées et artisans du bâtiment
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1ère étape : mise en place d'un guichet unique et REX sur les autres PTRE du département</p> <p>2ème étape : Création d'une plateforme à l'échelle du PETR</p> <p>1. Mettre en place un guichet unique sur la CCSE avec des antennes locales d'information (dès 2020)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conventionner avec les associations délivrant du conseil neutre sur l'habitat pour mettre en place des permanences régulières sur le territoire - Identifier un lieu pour rassembler les permanences liées à l'habitat (ADIL, Espace Info Energie, CAUE, PIG) pour créer une porte d'entrée unique d'informations et de conseils neutres et gratuits - Communiquer régulièrement sur les dispositifs d'accompagnement - Former le personnel d'accueil et les services des collectivités en lien avec le public sur les dispositifs de conseils existants <p>2. Mener une réflexion commune avec le PETR et les 3 autres EPCI pour créer une plateforme de la rénovation énergétique à l'échelle du Pays de Retz :(à partir de 2022 - à voir par rapport à l'arrêt des financements sur les plateformes en expérimentation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se renseigner auprès des collectivités qui ont mis en place l'expérimentation de Plateforme : Erdres et Gesvres, la CARENE, Nantes Métropole - Créer un numéro vert unique sur le Pays de Retz - Mise en réseau de la plateforme : création de partenariats avec les acteurs de l'immobilier (agences, notaires, promoteurs) avec les artisans et avec les banques actifs sur le territoire ; - Recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour la structuration de la plateforme : gouvernance, modèle économique, recrutements nécessaires, ressources humaines disponibles ; - Proposer une formation pour les professionnels du bâtiment (artisans ; maitres d'œuvre, architectes, constructeurs) sur la performance énergétique, la ventilation et les écomatériaux. - Organiser régulièrement des réunions de mises en réseaux des entreprises du bâtiment : aller vers la création d'un groupement d'artisans locaux pour proposer une offre globale de rénovation écologique et énergétique - Lancer un chantier exemplaire grâce à la réalisation d'un bâtiment public témoin (éco matériaux, à énergie positive) à financer avec le soutien des entreprises locales - Communiquer sur le dispositif : site internet, articles réguliers dans bulletins communaux et communautaires

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

	- Valoriser les artisans ayant suivi la formation grâce à un annuaire des professionnels qualifiés				
Indicateurs de suivi	<p>> Nombre de dossiers annuels traités (exemple : 300/an) ==> objectifs</p> <p>> Consommation du budget alloué</p> <p>> Communication + actions sur le terrain</p> <p>> Nombre d'ETP PTRE</p> <p>Nombre de ménages renseignés en amont dans les permanences</p> <p>Nombre de professionnels formés</p> <p>Nombre de logements réhabilités / chantier en cours</p> <p>Nombre de partenariats avec les acteurs du territoire (agences, notaires, banques, constructeurs, artisans)</p>				
Moyens financiers à consacrer	<p>1) Guichet unique : 14000€/an (EIE - 4000€/an, CAUE, ADIL, opérateur ANAH...) pour une permanence d'1/journée par mois</p> <p>=> réaffectation des subventions communales à l'ADIL par l'EPCI?=environ 9000€ ?</p> <p>=> suppose que les services de l'accueil et/ou de l'urbanisme soit formés à minima pour primo information</p> <p>COMPETENCE LOGEMENT CADRE DE VIE : RESTE A CHARGE CCSE 5000 € ?</p> <p>2) Plateforme rénovation énergétique</p> <p>=> voir si mutualisation possible à l'échelle du PETR voire à une autre échelle</p> <p>32500€/ an si 1.30€/hab/an (Plateforme de rénovation)</p> <p>> Guichet Unique : convention de partenariat Espace Info Energie / CCSE</p> <p>> PTRE</p> <p>> Subvention allouée : 120 000€/an</p> <p>> Fonctionnement : 80 000€/an</p> <p>> Frais de communication : 15 000 €/an</p>	Moyens financiers estimés			
				X	X
Moyens humains à consacrer	à définir + espace info-énergie (ADEME) + bénévoles + asso collectifs locaux + entreprises privées Environ 2 ETP pour 300 dossiers à traiter	Moyens humains estimés			X
Impacts énergétiques	Action touchant un public large, structurel	Impacts énergétiques estimés			X
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés		X	X
Priorité de l'action	★★★	-- -	+	++	

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.1.2 Réaliser des campagnes de thermographies pour diagnostiquer les bâtiments énergivores et sensibiliser la population à la rénovation énergétique
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie
Objectif stratégique	1.1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie
Ambitions du territoire pour cette action	Sensibiliser le grand public aux économies d'énergie et aux travaux de rénovation énergétique Améliorer la connaissance de l'état du bâti du territoire au prisme des déperditions thermiques Présence de 800 à 1000 personnes aux réunions publiques Détection de 150 projets de rénovation énergétique début 2020
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE
Structure(s) partenaire(s) de l'action	ADEME, Région, Département, Espace info énergie, Associations, collectifs locaux, entreprises privées et artisans du bâtiment Les Conseils de développement doivent participer au COPIL et suivre et contrôler 1/2 fois par an l'avancement vers les objectifs et la mise en place d'actions correctives en cas de retard Conseil de Développement = émanant de la société civile, il est bien placé pour veiller à l'association des habitants et crédibiliser les messages auprès du public. D'autres associations ou collectifs intéressés par le sujet devraient aussi y participer
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	> Lancer un groupe de travail thématique dès septembre 2019 pour une mise en oeuvre de l'action progressive Période hivernale 2019/2020 : > Contacter l'Espace Info Energie pour organiser des campagnes de thermographie de façades dans plusieurs communes > Prévoir des réunions publiques de rendus de ces thermographies de façades et de sensibilisation à la rénovation énergétique et écologique (isolation, matériaux biosourcés, ventilation, aides financières, etc.) > Etudier la faisabilité technique et financière d'une campagne de thermographie aérienne par drone pour l'hiver prochain > Organiser une réunion d'information pour présenter les diagnostics énergétiques des bâtiments publics et leurs éventuels travaux de rénovation énergétique. Valoriser les bâtiments exemplaires en terme de performance énergétique. Faire preuve d'exemplarité pour inciter la population Période hivernale 2020/2021 : > Lancer une campagne de thermographie par drone (copier-coller action idem St Michel) > Organiser des réunions publiques conviviales dans chaque commune pour le rendu de la thermographie aérienne et pour sensibiliser à la rénovation énergétique > Participation espérée : 400 personnes sur Saint-Brévin et 80 à 100 personnes par commune (basée sur récente réunion déchets) > Prévoir des permanences info énergie pour accueillir les particuliers désirant d'obtenir le thermogramme de leur maison et des conseils adaptés à un projet de rénovation énergétique (feuille d'émargement à prévoir pour les réunions publiques)

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

	<p>> Organiser des réunions de sensibilisation et d'information thématique : entreprises, bailleurs privés, bailleurs publics, etc.</p> <p>> Poursuivre l'organisation de réunions d'information pour présenter les diagnostics énergétiques des bâtiments publics et leurs éventuels travaux de rénovation énergétique. Valoriser les bâtiments exemplaires en terme de performance énergétique. Faire preuve d'exemplarité pour inciter la population</p>				
Indicateurs de suivi	<p>> Nombre de participants aux réunions publiques</p> <p>> Nombre de RDV en permanence info énergie suite aux thermographies</p> <p>> Nombre de passage à l'acte de travaux de rénovation énergétique</p>				
Moyens financiers à consacrer	100 000 € + plan de communication		Moyens financiers estimés		
					X
Moyens humains à consacrer	Un agent assurant l'animation de l'action Espace info-énergie + bénévoles + asso collectifs locaux + entreprises privées		Moyens humains estimés		
			X		
Impacts énergétiques			Impacts énergétiques estimés		
			X		
Impacts environnementaux			Impacts environnement. estimés		
				X	
Priorité de l'action	★☆☆		--	-	+ ++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.1.3 Rénover le parc immobilier public pour atteindre la performance énergétique (bâtiment et éclairage)				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie				
Ambitions du territoire pour cette action	Etre exemplaire dans la rénovation énergétique des bâtiments Réduire les consommations du patrimoine public				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Sydela				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>-Adhésion au CEP</p> <p>> Identifier les bâtiments les plus énergivores et dégradés de la collectivité et des communes</p> <p>> Récupérer les historiques de consommation en eau et énergie</p> <p>> Hiérarchiser les priorités de rénovation (programme pluriannuel de rénovation)</p> <p>> Définir une enveloppe budgétaire par projet ou par an sur les 6 ans du PCAET</p> <p>> S'appuyer sur les artisans locaux et l'utilisation de matériaux bio-sourcés</p> <p>> Etudier le bilan carbone des remplacements de chaufferie en limitant la part de bois-énergie en remplacement des chaufferies fioul)</p> <p>> Réaliser les rénovations et évaluer leur impact (réduction des consommations, qualité de l'accueil du public, qualité de l'air)</p> <p>>Réduire l'éclairage public autant que possible et généraliser les LED</p>				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de bâtiments rénovés/ construits BBC</p> <p>CA travaux générés et montant aides mobilisées</p> <p>Estimation du gain énergétique engendré par les travaux réalisés (réduction de la facture énergétique, des GES et kWh évités)</p>				
Moyens financiers à consacrer	200.000€ par bâtiment rénové	Moyens financiers estimés			
					X
Moyens humains à consacrer	0,5 ETP pour le suivi des chantiers	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
					X
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.1.4 Sensibiliser la population aux économies d'énergies et d'eau				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie				
Ambitions du territoire pour cette action	Préserver la ressource en eau "Moins et mieux" consommer Encourager les habitants à adopter des modes de consommation sobres et durables				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Véolia, Entreprises, Etablissements scolaires Associations de sensibilisation au développement durable (Espace Info Energie, CPIE...) Centre socio-culturel Conseil de développement				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Définir les thématiques à aborder et créer plusieurs ateliers et supports (déchets, énergie, eau, création produits ménagers, choix et entretien des équipements et des matériaux, alimentation, déplacements...) > Tester les méthodes d'animation (débat, conférences, ateliers, réunions publiques, visites de sites, permanences...), Valoriser les bonnes pratiques des familles participants au défi familles à énergie positive > Organiser une programmation d'évènements sur l'année auprès de publics cibles (scolaires, retraités, chômeurs, bénéficiaires d'aides sociales, salariés, grand public...) et lancer un plan de communication > Cibler des acteurs relais sur le territoire et où réaliser les sensibilisations (écoles, entreprises, communes, associations...) > Réaliser les sessions de sensibilisation et les améliorer continuellement avec les retours d'expérience > Evaluer l'impact (enquête de satisfaction et taux de passage à l'acte) 				
Indicateurs de suivi	Nombre de sessions de sensibilisation réalisées Nombre de personnes sensibilisées Nombre de partenaires impliqués Estimation du gain énergétique via enquête (réduction facture, m3 d'eau, GES et kWh évités)				
Moyens financiers à consacrer	5 000 € pour la création du support de sensibilisation et achat de matériel	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	0,5 ETP / an	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆		-- -	+ ++	

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.1.5 Mettre en œuvre un programme d'intérêt général (PIG) « Mieux habiter en Pays de Retz »				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie				
Ambitions du territoire pour cette action	Accompagner les ménages propriétaires occupants modestes et très modestes dans leurs travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de leur logement (maintien à domicile ou adaptation au handicap) Accompagner les propriétaires bailleurs dans leurs travaux de rénovation énergétique de leur bien (sous conditions)				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	PETR Communauté de communes de Sud Estuaire				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	ANAH / CITEMETRIE / CLIC / CCAS / CAPEB / FFB / ARS + les potentiels autres financeurs selon les projets : > Région > CARSAT > Département				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Convention signée entre le PETR et l'ANAH en mars 2018 – avenant en décembre 2018 : - Animation – communication autour du dispositif (réunions d'information auprès des élus, artisans et professionnels du bâtiment, CLIC, articles de presse et dans les magazines des collectivités) en intégrant les enjeux de qualité de l'air intérieur (incl Radon, ventilation) et en favorisant les matériaux biosourcés et locaux. - Mise en œuvre de permanences de l'opérateur (CITEMETRIE) pour les particuliers - Diagnostics énergétiques avec intégration de la ventilation - Montage de dossier et suivi jusqu'à l'attribution des subventions Objectifs pour la CCSE : Propriétaires occupants modestes et très modestes pour des travaux d'économie d'énergie = 50 dossiers sur 3 ans Propriétaires bailleurs pour travaux d'économie d'énergie = 2 dossiers sur 3 ans COFIL ANNUEL				
Indicateurs de suivi	Voir si les objectifs sont atteints : - Nbre de logements réhabilités - Gains énergétiques - Revenus des ménages aidés				
Moyens financiers à consacrer	Aides aux travaux (tous objectifs) : 31 000 € pour 3 ans Aides à l'animation : 13 000 € pour 3 ans		Moyens financiers estimés		
			X		
Moyens humains à consacrer	> Prestataire extérieur : Citémétrie > Suivi sur Sud Estuaire : 0.15% d'ETP		Moyens humains estimés		
	X				
Impacts énergétiques				Impacts énergétiques estimés	
			X		
Impacts environnementaux				Impacts environnement. estimés	
			X	X	
Priorité de l'action	★★★		-- --	+	+++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.2.1 Réaliser un plan global de déplacements, incluant transports en commun, transport à la demande, covoiturage, modes doux				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.2 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<p>> Se déplacer autrement sur le territoire (départemental), prendre en compte les besoins des usagers dans les politiques de déplacements en transport en commun</p> <p>> Proposer au territoire un plan de déplacement multimodal et complémentaire, incluant les modes actifs et doux</p> <p>> Réduire l'autosolisme et la circulation des voitures surtout pour les déplacements domicile-travail et zones économiques-domicile</p>				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE/Département				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	PETR, Région, Carene Associations usagers (train + bus), Pornic Agglo				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1. Mener une enquête concernant les besoins des usagers ==> bus Lila + Tan + Stran, train (Pornic/St-Nazaire), via un questionnaire (sur différents supports) sur les lieux à privilégier pour y faire une plateforme intermodale et sur les besoins de déplacement (desserte, fréquence, type de transport)</p> <p>2. Evaluer le coût correspondant à un renforcement du service (qualité de desserte, fréquence, bus) et le cas échéant l'évolution des tarifs. Evaluer l'opportunité Si création de nouvelles aires de covoiturage, préférer les zones déjà artificialisées</p> <p>3. Viser à l'harmonisation des réseaux de transport avec les territoires voisins: identifier les pistes d'optimisation et de complémentarité</p>				
Indicateurs de suivi	<p>> Intégration au plan de déplacement des modes doux et modes actifs</p> <p>> Nombre de pistes de mutualisation et de complémentarité avec les territoires voisins identifiées</p>				
Moyens financiers à consacrer	coût de l'enquête grand public + enquête entreprises Budget communication 1 ETP du service transports	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	1 ETP 1 personne environ	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.2.2 Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Modes Doux				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.2 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Se déplacer autrement sur le territoire Avoir un réseau intercommunal de voies sécurisées				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE/PETR				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Associations, Communes, PETR, Département				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer une étude des déplacements doux et lancer une enquête pour cibler les besoins de déplacements des populations (domicile-travail / domicile / zones économiques) - Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Modes Doux approuvé sur le territoire de la Communauté de Communes Sud Estuaire, qui priorise les itinéraires à aménager : Priorité 1 2020 : Corsept – liaison Le Bourg/Le Pasquiaud et Frossay – liaison Le Bourg/Le Migron – Budget : 425 000 € TTC - Faire le lien avec les pôles multimodaux du territoire - Réaliser des infrastructures adaptées et sécurisées pour favoriser l'usage du vélo (stationnements, voiries et signalétique) à l'occasion de la définition des programmes d'aménagement des voiries communales et communautaires - Limiter l'artificialisation du sol si création de nouvelles pistes cyclables - Communiquer sur le réseau cyclable et piéton développé / développer un système signalétique visible 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de voies réalisées entre deux communes > Nombre de voies issues d'une coopération intercommunale > Retours questionnaire usagers 				
Moyens financiers à consacrer	Aménager les chemins/voies douces + infrastructures Ratios : 1 km bande cyclable : 80 000€ / 1 km piste cyclable : 320 000€ arceau vélo : 50€	Moyens financiers estimés			
					X
Moyens humains à consacrer	Au minimum 1 agent (en lien avec associations...)	Moyens humains estimés			
				X	
Impacts énergétiques	Moins de trajet en voiture	Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.2.3 Faciliter l'usage du vélo				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.2 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> > Désengorger les parkings durant la période estivale > Permettre la circulation douce et favoriser la consommation dans les centres > Aider les habitants à entretenir et réparer leurs vélos pour en faciliter l'usage et réduisant les risques 				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes (communes impactées par la recrudescence de vacanciers pendant l'été, engendrant une circulation automobile difficile et des stationnements problématiques)				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> > associations d'utilisateurs de vélo > associations/entreprises de réparation (SOLILAB, Recyclerie, l'atelier du Retz'emploi...), la Loire à vélo, loueurs de vélo > Conseil de développement 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Développer les stationnements vélo sécurisés : à prévoir pour chaque réaménagement de voirie, de projets d'aménagement urbains, de rénovation d'établissement accueillant du public, etc.. > Proposer des actions de marquage de vélo (la CCSE a déjà réalisé ce type d'actions et souhaite le refaire) > Proposer des formations à l'usage du vélo en ville (code de la route, partage de la voie, etc) réalisées par des associations compétentes auprès de différents publics > Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route sur la priorité des vélos sur les voitures > Sensibiliser et informer sur les bienfaits du vélo sur la santé, sur la qualité de l'air et les économies financières générées (par rapport à la voiture individuelle) > Faciliter l'accès à un vélo (location de vélo, VAE) 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de stationnements sécurisés aménagés > Nombre de vélos ayant bénéficié d'un marquage 				
Moyens financiers à consacrer	Coût des aménagements réalisés Budget alloué à un partenariat avec des associations de cyclistes Budget communication	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	animation PCAET + prestation extérieure	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.2.4 Expérimenter des pédibus/vélobus scolaires pour accompagner les enfants à l'école				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.2 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> > Permettre la circulation douce vers les écoles > Réduire l'usage de la voiture pour les déplacements de proximité > Encourager les projets collectifs > Répondre aux besoins quotidien de mobilité des familles avec enfants 				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes, Association de parents d'élèves Directeurs(trices) d'école				
Partenaire(s) de l'action	Conseil de développement				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Développer les « pédibus » (autobus pédestres) : Lancer un appel à manifestation auprès des établissements scolaires > Identifier les établissements scolaires et les parents d'élèves/professeurs volontaires à la démarche > Accompagner l'animation locale des publics concernés (enfants/parents) pour assurer la durabilité du dispositif > Diagnostic des besoins (mise en réseau des établissements scolaires volontaires, formation des parents volontaires, trajets, voies sécurisées, etc.) et des possibilités d'amélioration (signalétique de point de rencontre et trajets des "pédibus", mise à disposition de vêtements à haute visibilité, etc.) > Communiquer sur les actions existantes de « pédibus » au travers des témoignages sur le territoire ou ailleurs > Accompagner les projets collectifs citoyens qui émergent > Actions de sensibilisation et communication sur les pratiques alternatives à l'autosolisme et sur les bienfaits des déplacements vélo sur la santé des enfants 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre d'établissements scolaire mobilisés > Nombre d'enfants utilisant le service > Nombre de projets "pédibus" créés > Durabilité du dispositif 				
Moyens financiers à consacrer	communication : 3 000€				Moyens financiers estimés
					X
Moyens humains à consacrer	Animation du PCAET : en charge de l'encadrement de la démarche, soutien et accompagnement des projets				Moyens humains estimés
					X
Impacts énergétiques					Impacts énergétiques estimés
					X
Impacts environnementaux					Impacts environnement. estimés
					X
Priorité de l'action	★☆☆				-- - + ++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.2.5 Poursuivre un renouvellement adapté des flottes de véhicules publics par des véhicules "à moindre émissions"				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.2 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	> Réduire les GES et les consommations énergétiques de la flotte publique > Etre exemplaire sur les véhicules à "moindre émission"				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	PETR SYDELA ADEME				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	> Recenser les besoins de renouvellement du parc automobile de la CCSE et des communes pendant la durée du PCAET > Informer sur le type de véhicules "à moindre émissions" disponibles sur le marché (électrique, GNV, hydrogène...) > Identifier les aides susceptibles d'être obtenues afin de faciliter l'acte d'achat				
Indicateurs de suivi	> Nombre de véhicules renouvelés > tonnes de GES évités				
Moyens financiers à consacrer	Coût d'acquisition des véhicules. Dépend du nombre de véhicules renouvelés.	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Moyens existants (communes+Communauté de Communes Sud Estuaire) + animation PCAET	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.2.6 Poursuivre le développement du réseau de bornes électriques sur le territoire et communiquer sur son fonctionnement (SYDELA)				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.2 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> > Développer la part des véhicules électriques dans la flotte automobile sur le territoire > Réduire les émissions de GES du secteur des transports 				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée et à étendre				
Structure(s) pilote(s) de l'action	SYDELA				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	PETR ADEME Communes				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Identifier les bornes électriques existantes sur le territoire et analyser leur utilisation actuelle > En fonction du besoin étudié, développer le réseau, notamment à proximité des commerces et zones d'activités > Profiter d'une zone déjà artificialisée (comme des parking déjà existants) pour installer de nouvelles bornes. Ne pas artificialiser davantage 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> > Taux d'utilisation des bornes actuelles > Nombre de nouvelles bornes installées 				
Moyens financiers à consacrer	Coût d'installation des nouvelles bornes Dépend du nombre de bornes à installer.	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Animation PCAET + service dév éco + services techniques des communes	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques	baisse des émissions de GES	Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.2.7 Inciter les entreprises des zones commerciales à optimiser leur flux de transport				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.2 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Encourager le covoiturage en communiquant sur les dispositifs en place auprès des entreprises				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	PETR Clubs d'entreprises ADEME Département				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les résultats de l'enquête pour réfléchir à des moyens alternatifs au digital pour la mise en relation des salariés inter-entreprises - Faciliter la rencontre entre les acteurs économiques d'une même zone d'activité afin d'étudier les mutualisations possibles - Se référer à l'action « covoiturage » dans le cadre de la stratégie de développement économique 				
Indicateurs de suivi	> Nombre d'entreprises ayant communiqué sur ces dispositifs				
Moyens financiers à consacrer	Budget communication	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Moyens existants (Service développement économique)	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆		--	-	+ ++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.2.8 Maintenir les services et commerces de proximité en recréant des zones partagées concentrant les services				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.2 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Permettre aux habitants de profiter d'une offre commerciale de proximité plus accessible Réduire et optimiser les déplacements				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Associations de commerçants Conseil de développement				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Identification de secteurs à enjeux commerciaux adaptés Organiser des temps d'échanges avec les acteurs économiques : commerçants, services publics, association pour structurer la planification Intégration dans les PLU de ces secteurs partagés Se référer au programme d'action de la stratégie de développement économique validée en septembre 2019				
Indicateurs de suivi	Nombre de secteurs partagés créés sur une période donnée				
Moyens financiers à consacrer	L'investissement sera fonction des travaux d'aménagements	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	Moyens existants (services développement économique)	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+ + +

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.2.9 Adhérer à la plate-forme « Ouestgo »
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie
Objectif stratégique	1.2 Se déplacer autrement sur le territoire
Ambitions du territoire pour cette action	Adhérer à la plateforme OuestGo Favoriser le co-voiturage, inculquer le réflexe co-voiturage Inciter les entreprises du territoire
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE et les communes accueillant des aires Département pour aires de covoiturage Commission Mobilité Déplacement EPCI
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Alisée (chargé de mission mobilité) - mission de déployer Ouest GO sur le département ADEME AURAN Département Association locale vélo Entreprises CCSE et les communes (exemplarité)
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1. Adhérer à la plateforme Ouest Go</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le site de co-voiturage Ouest Go pour mettre en relation les usagers et y localiser toutes les aires identifiées - Réfléchir à des moyens complémentaires d'informations sur les dispositifs de covoiturage. <p>2. Sensibilisation et accompagnement des entreprises et des habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mener des campagnes de sensibilisation au sein des entreprises pour communiquer sur la plateforme - Accompagner les plans de déplacement des entreprises du territoire - Acculturer les utilisateurs au partage de tous les moyens de déplacements au sein de leur entreprise - Mutualiser et partager les flottes de véhicules professionnels (collectivités et entreprises) - Poursuivre la mise à disposition de sites de regroupement et de stationnements de rabattement facilitant le partage de la voiture (sans artificialisation des sols), en mobilisant les entreprises du territoire - Créer et animer des comités d'usagers pour renforcer l'appropriation citoyenne et la remontée d'informations des usagers - Valoriser les outils et supports pour une autoévaluation (coût réel d'une voiture en ville, possibilités offertes aux usagers, impact environnemental du mode) - Mettre en place un système d'information et de sensibilisation sur les propositions en termes de mobilité (site internet) - Proposer un accompagnement spécifique des publics seniors et à mobilité réduite <p>Sur les infrastructures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostiquer les implantations favorables dans les communes (avec les communes, proximité d'une ligne de bus, capacités de stationnement, ...) pour utiliser les parkings existants de manière à limiter les coûts et ne pas artificialiser les sols ou consommer de l'espace. --> avoir une aire de covoiturage par commune - Prendre en considération les « lieux de vie et d'usage » sur les communes périphériques afin de multiplier et diversifier les aires (selon les mêmes conditions que précédemment) en tenant compte des usages (exemples des écoles, lieux sportifs...). - Permettre également d'intégrer le covoiturage dans d'autres aspects que le domicile-travail. - Lors d'évènements (culturels etc) inciter les organisateurs à inscrire l'évènement sur la plateforme et communiquer dessus. Contractualiser avec les propriétaires ou gestionnaires de ces emplacements (bail, convention, ...).

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

	<ul style="list-style-type: none"> - Matérialiser les places « réservées covoiturage » sur les parkings - Voir avec les employeurs la possibilité de matérialiser des places de parking pour les covoitureurs (en lien avec le service développement économique), favoriser la flexibilité horaire des salariés pour faciliter le covoiturage. - Mettre en place les signalisations verticales et horizontales pour matérialiser les aires de co-voiturage. - Disposer des arceaux voire des garages à vélos, et des abris pour les périodes d'attente, pour favoriser la multimodalité 						
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enregistrements sur le site de co-voiturage - Retour des employeurs (rapport RSE). - Réduction de l'autosolisme dans les enquêtes origine destination. - Nombre d'aires de co-voiturage actives. - Nombre de places utilisées pour co-voiturage et nombres de places de parking matérialisées 						
Moyens financiers à consacrer	Adhésion Ouest Go : 750€/an Infrastructures : 100 000 € (2500 € par point de co-voiturage) pour les études et travaux d'aménagement des parkings existants (fourniture et pose de signalisations verticale et horizontale par aire, aménagements sécurisés pour le stationnement des vélos : 220 € HT / arceau fourni et posé, aménagements d'abris)	Moyens financiers estimés					
		<table border="1" style="width: 100%; height: 100px;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center; font-size: 2em;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>				X	
			X				
Moyens humains à consacrer	Animation par la CCSE : une personne en charge du contact avec les entreprises pour réflexion sur les PDE et de la formation et de la communication sur le dispositif auprès des habitants du territoire	Moyens humains estimés					
		<table border="1" style="width: 100%; height: 100px;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center; font-size: 2em;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>		X			
	X						
Impacts énergétiques	-	Impacts énergétiques estimés					
		<table border="1" style="width: 100%; height: 100px;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center; font-size: 2em;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>			X		
		X					
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés					
		<table border="1" style="width: 100%; height: 100px;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center; font-size: 2em;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>			X		
		X					
Priorité de l'action	★★★	<table border="1" style="width: 100%; height: 100px;"> <tr> <td style="width: 20%; text-align: center;">--</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">-</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center;">+</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">+++</td> </tr> </table>	--	-		+	+++
--	-		+	+++			

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.3.1 Poursuivre les échanges parcellaires pour limiter les émissions de GES liées au transport agricole				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.3 Encourager l'adoption de pratiques agricoles moins consommatrices et moins émettrices				
Ambitions du territoire pour cette action	Optimiser le pâturage Atténuer l'intensité de circulation des engins agricoles Conforter les liens entre exploitations voisines Amélioration du stockage carbone (remise en prairies, reconstitution de haies, etc)				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action déjà engagée, à étendre				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Chambre d'agriculture Exploitants agricoles Département				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CCSE Communes PETR				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des réunions d'exploitants agricoles volontaires pour favoriser les échanges par secteur - Valoriser les expériences déjà réalisées sur le Pays de Retz - Elaborer un plan d'échanges partagé par les agriculteurs - Convaincre les propriétaires de l'intérêt de la démarche et des bénéficiaires - S'appuyer sur une cartographie avant/après échanges parcellaires - Prendre en compte le maillage bocager lors des échanges : le regroupement de parcelle peut conduire à une reconstitution de haies bocagères 				
Indicateurs de suivi	surfaces agricoles (ha) km évités par les engins agricoles consommation et GES évitées linéaire de haies réunions réalisées				
Moyens financiers à consacrer	Convention avec la chambre d'agriculture	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Moyens existants (service développement économique)	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.3.2 Accompagner et sensibiliser les agriculteurs sur les pratiques agricoles moins énergivores et moins impactantes sur les milieux naturels (qualité de l'eau, de l'air, des sols)
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie
Objectif stratégique	1.3 Encourager l'adoption de pratiques agricoles moins consommatrices et moins émettrices
Ambitions du territoire pour cette action	Réduire les consommations de GES du secteur agricole Réduire les émissions de NH3 et participer à l'amélioration de la qualité de l'air Préserver la biodiversité et la ressource en eau Développer des pratiques agricoles durables et adaptées au changement climatique Maintenir l'agriculture sur le territoire Anticiper la baisse de la ressource en eau et limiter les conflits d'usage Réduire la dépendance à l'eau et améliorer la qualité de la ressource en eau du territoire
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle
Structure(s) pilote(s) de l'action	Chambre d'agriculture Exploitants agricoles
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CCSE Communes PETR
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1/ Sensibiliser et mobiliser les acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un groupe de sensibilisation dans le cadre de la convention avec le PETR par la Chambre d'Agriculture - Relancer la dynamique du « groupe territoire » : groupe d'échanges d'agriculteurs sur Sud Estuaire - Réaliser un benchmark des différentes initiatives locales existantes et celles prises sur d'autres territoires pour voir celles qui sont transposables au territoire (plusieurs axes : pratiques, choix des cultures, positionnement des haies, sondes capacitives) - Faire le retour d'expérience par l'organisation de réunion et groupe de travail (expérimentations favorisant des systèmes d'irrigation moins consommatrice en eau (sondes, goutte à goutte, assolement : espèces, variétés, techniques culturales) - Sensibiliser sur la dépendance à l'eau de certaines pratiques agricoles et de la diminution de la ressource <p>2/ Accompagner le changement de pratiques grâce à des groupes de travail d'agriculteurs volontaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le changement des pratiques agricoles limitant les intrants agricoles, les émissions de NH3 et de produits phytosanitaires - Expérimenter l'utilisation de nouvelles semences et développer un programme de sélection de semences locales adaptées au changement climatique - Favoriser la couverture permanente des sols - Diversifier les assolements et rotations de cultures (intégration de prairie temporaire)
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre d'agriculteurs participants > succès de la mise en oeuvre d'un programme de sélection local > ha irrigués en goutte à goutte > ha de prairies plantées / en couverture permanente

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Moyens financiers à consacrer	Convention avec la chambre d'agriculture	Moyens financiers estimés				
				X		
Moyens humains à consacrer	0,5 ETP pour suivre, animer la démarche	Moyens humains estimés				
			X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés				
			X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés				
					X	
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.4.1 Intégrer les problématiques énergétiques dans les réseaux d'entreprises existants				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.4 Mobiliser les acteurs économiques (tertiaire et industrie) autour de la transition énergétique				
Ambitions du territoire pour cette action	> Sensibiliser et mobiliser les acteurs économiques > Faire des acteurs économiques des partenaires incontournables pour le développement durable local du territoire				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	> Chambres consulaires (CCI, CMA) > Clubs entrepreneurs existants + autres associations > Fédérations d'entreprises (FFB, CAPEB par exemple) > Région, ORACE				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	1. Les mobiliser lors de l'élaboration du PCAET 2. Intervenir au sein des réseaux d'entreprises sur les opportunités que représente la structuration de filières, et les métiers de la transition énergétique territoriale 3. Evaluer les synergies possibles entre entreprise pour créer un dynamisme autour de l'EIT et de la complémentarité (exemple : récupération de chaleur fatale) en organisant des ateliers EIT 4. Communiquer sur les actions exemplaires mises en œuvre par les entreprises (réduction des émissions de polluants atmosphériques) à travers la création d'un label, à travers le lancement de challenges environnementaux Travailler aussi sur les thématiques de réduction des déchets et réductions des consommations d'eau dans les entreprises				
Indicateurs de suivi	> nombre d'animations/de formations organisées au sein du club d'entreprises > 50% des entreprises labellisées dans le délai de 6 ans > Nombre de synergies identifiées entre entreprises > Nombre d'entreprises engagées dans la mise en œuvre d'une action de transition énergétique et écologique				
Moyens financiers à consacrer	Budget communication, formation, éventuellement aides financières	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	0,5 ETP d'animation et de formation a minima Moyens existants. CCSE + Chambre consulaire	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.4.2 Faire appliquer la loi de réduction de l'éclairage pendant la nuit des locaux des entreprises et des commerces				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.4 Mobiliser les acteurs économiques (tertiaire et industrie) autour de la transition énergétique				
Ambitions du territoire pour cette action	Réduire de 80% les consommations en électricité et pollution nocturne Lutter contre la pollution lumineuse et élargir les "trames noires" en faveur de la biodiversité				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Chambre de commerce, Chambre des métiers, Clubs d'entreprises, Association de commerçants Fournisseurs d'électricité				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Organiser des réunions d'information avec les acteurs économiques et communiquer sur l'obligation réglementaire de restriction lumineuse > Faire un état des lieux avant et après interventions afin d'évaluer le succès de l'action > Faire appliquer la législation en vigueur en relevant les infractions (pouvoir des maires). Extinction la nuit (entre 1h et 6h) > Inclure dans les règlements des parcs d'activité les extinctions des enseignes lumineuses avec des horaires plus vertueux (moins de durée) > Pour les nouveaux bâtiments commerciaux ou artisanaux, inciter voire réglementer (PLU) pour installer des enseignes non lumineuses ou éclairées avec des projecteurs d'une puissance limitée. > Inciter à un éclairage des parkings autonome (ombrières photovoltaïques) 				
Indicateurs de suivi	Nombre d'enseignes commerciales et/ou bâtiments commerciaux appliquant la réglementation Objectif à atteindre : au moins 80% des enseignes éteintes d'ici 3 ans. Nombre de réunion de communication / information organiser Nombre d'acteurs économiques participants				
Moyens financiers à consacrer	3000 € communication				Moyens financiers estimés
					X
Moyens humains à consacrer	"Police municipale pour infractions ==> Réunion d'information par secteurs (services CCSE et Communaux)" animation et communication				Moyens humains estimés
					X
Impacts énergétiques					Impacts énergétiques estimés
					X
Impacts environnementaux					Impacts environnement. estimés
					X
Priorité de l'action	★☆☆				

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.5.1 Mettre en place des stations de mesure mobiles de la qualité de l'air sur le territoire				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.5 Connaître et améliorer la qualité de l'air sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	> Communiquer et sensibiliser les élus et le grand public sur la qualité de l'air locale > Renforcer la légitimité d'engager des moyens pour améliorer la qualité de l'air, réduire la circulation, l'usage de polluants, les modes de chauffage notamment > Faire le lien avec la politique de santé du territoire				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Département, Préfecture, DREAL				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Déjà engagée avec les capteurs prévus sur les BOM (Camions Benne Ordures Ménagères) Nouvelle action : 1. identifier les lieux stratégiques à sonder 2. installer les stations de mesure mobiles 3. organiser des réunions en interne pour discuter de l'analyse des données 4. prévoir un plan de communication 5. bâtir un plan d'actions priorisé ciblé				
Indicateurs de suivi	> nombre de stations de mesure mobiles installées > amélioration de la qualité de l'air (principaux indicateurs)				
Moyens financiers à consacrer	dépend du nombre de stations installées Coût d'une station : de 200€ à 2000€ selon les polluants mesurés + budget com'	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	mobilisation de l'équipe environnement/transports/énergie	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.5.2 Mettre en place un observatoire de la qualité de l'air sur le territoire via un site internet				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.5 Connaître et améliorer la qualité de l'air sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	> Informer sur la qualité de l'air sur le territoire				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	DREAL Air Pays de Loire				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	> Faire analyser les résultats issus des capteurs de mesure de la qualité de l'air (sur les camions bennes à ordures ménagères) par un prestataire spécialisé > Communiquer sur les résultats sur le site internet de la CCSE et sur les actions mises en place dans le cadre des PPA de Nantes et St Nazaire Nouvelle action				
Indicateurs de suivi	> Nombre d'analyses réalisées > Nombre de consultations du site internet > Evolution du taux de polluants atmosphériques				
Moyens financiers à consacrer	Coût analyses des résultats des capteurs Coût de mise en oeuvre d'un site internet Budget communication	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Animation du PCAET : Lien entre les prestataires et mise en ligne des résultats	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.5.3 Mettre en place un programme de veille olfactive associatif				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.5 Connaître et améliorer la qualité de l'air sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	> Informer sur la qualité de l'air sur le territoire				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Association à identifier				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	DREAL Observatoire des Odeurs de Donges				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	S'appuyer sur l'association existante à ce sujet qui a un rôle d'alerte en cas de pollution olfactive ressentie Se rapprocher de l'observatoire des odeurs en place à Donges Nouvelle action				
Indicateurs de suivi					
Moyens financiers à consacrer					Moyens financiers estimés
	X				
Moyens humains à consacrer	Animation PCAET				Moyens humains estimés
	X				
Impacts énergétiques					Impacts énergétiques estimés
	X				
Impacts environnementaux					Impacts environnement. estimés
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+ ++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire




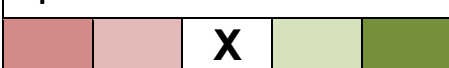
Intitulé de l'action	1.5.4 Poursuivre la communication et faire appliquer la loi d'interdiction de brûlage des déchets verts				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.5 Connaître et améliorer la qualité de l'air sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Améliorer la qualité de l'air Sensibiliser à l'interdiction de brûlage des déchets verts et aux solutions alternatives				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes CCSE				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	ADEME Association de jardinage alternatif				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Communiquer sur la réglementation existante dans les publications municipales et intercommunales > Communiquer sur les solutions alternatives, en lien avec le Programme Local de Prévention des Déchets Aménagés et Assimilés existant (PLPDMA) : <ul style="list-style-type: none"> - Encourager le développement de pratiques alternatives à la production des déchets verts (paillage, mulching, broyage) et notamment mettre en place des chantiers mobiles de broyage de déchets verts à destination des particuliers (action prévue dans le PLPD) - Développer le compostage individuel et partagé 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre d'articles publiés > Nombre de participants aux chantiers de broyage > Nombre de composteurs distribués 				
Moyens financiers à consacrer	Coût formateur spécialisé pour sensibilisation aux pratiques alternatives Coût des équipements de compostage à distribuer	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	Police municipale pour infractions Animation territoriale pour le partage de pratiques	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★☆☆		--	-	+ ++

Axe 2 : Vers un territoire autonome

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	2.1.1 Etudier le potentiel de développement solaire du territoire grâce au cadastre solaire				
Axe stratégique	Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.1 Encourager la filière solaire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> > Amorcer le développement du photovoltaïque sur le territoire > Etablir un zonage du territoire et adapter les plans d'urbanisme associés > Faire du cadastre solaire un outil de communication et de mobilisation autour du développement solaire territorial 				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà en cours avec le Sydela				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE Chaque commune				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Sydela, Atlansun, ADEME, DREAL				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>- Déjà en cours avec le SYDELA favoriser le potentiel toiture CCSE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lancer une étude d'identification des potentiels de développement solaire sur le territoire 2. Cibler les bâtiments publics dont les toitures sont adaptées pour des installations photovoltaïques 3. Engager des actions incitatives pour le développement d'une filière solaire locale 4. Requestionner les règles d'urbanisme relatives aux toitures et au développement des EnR 5. Constituer à l'échelle communale ou intercommunale une expertise permettant d'accompagner les acteurs dans leurs projets en parallèle de cette étude de potentiel 				
Indicateurs de suivi	Nombre de bâtiments publics par commune équipés fin 2020 (objectif 1) Nombre d'opérations de communication autour du cadastre solaire				
Moyens financiers à consacrer	~ 8 000€ (étude) Coût d'une étude de potentiel du solaire sur le territoire Mobilisation d'un agent pour communiquer et préparer la phase de développement des projets	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	0,2ETP	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	2.1.2 Etudier systématiquement la possibilité d'intégration des panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments publics				
Axe stratégique	Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.1 Encourager la filière solaire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> > Augmenter la part d'énergie renouvelable du territoire > Développer le photovoltaïque sur le territoire > Réduire les consommations d'énergie fossile pour les bâtiments publics 				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Sydela, Atlansun, ADEME, DREAL				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Lors de la rénovation d'un bâtiment public, réaliser systématiquement des études de faisabilité technique et économique de la mise en place de panneaux photovoltaïques et identifier les financements possibles > Faire appel au SYDELA pour les notes d'opportunités possibles > Exprimer explicitement cette exigence d'intégration des panneaux photovoltaïques dans le PLU et documents de planification > Réfléchir à la possibilité d'intégrer une implication citoyenne dans le projet > Rédiger le cahier des charges et lancer l'appel d'offre pour choisir le prestataire technique > Etudier la possibilité d'autoconsommation si intéressant pour le projet 				
Indicateurs de suivi	Nombre d'études de faisabilité réalisées Nombre de bâtiments rénovés avec mise en place de panneaux photovoltaïques				
Moyens financiers à consacrer	Coût intégré dans les missions de maîtrise d'oeuvre	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	prestation extérieure suivi des études + chantiers	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★☆☆	-- -- -			+ ++



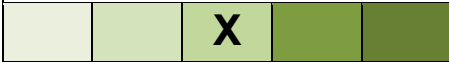

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	2.1.3 Faciliter l'intégration des panneaux solaires (thermiques et photovoltaïques) dans les documents d'urbanisme				
Axe stratégique	Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.1 Encourager la filière solaire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> > Permettre le développement du solaire sur territoire > Augmenter la part d'énergie renouvelable du territoire > Intégrer le volet énergétique dans les documents de planification 				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagé				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action					
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Identifier les possibilités offertes par les documents d'urbanisme en vigueur (Prendre en compte les aspects paysagers et patrimoniaux dans les documents d'urbanismes, ainsi que la trame verte et bleue) > Proposer aux communes d'intégrer des dispositions spécifiques le cas échéant, à l'occasion d'une modification du document d'urbanisme Par exemple, action en cours avec la modification du PLU de St Brévin Prévoir le recyclage des panneaux				
Indicateurs de suivi	Nombre de PLU modifiés pour intégrer ces dispositions				
Moyens financiers à consacrer	Coût intégré dans la mission du Bureau d'études en charge du PLU	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	Services Communauté de Communes Sud Estuaire (chargé d'études PLU/PLH)	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	2.1.4 Etudier la valorisation énergétique de zones non exploitables (ex: photovoltaïque sur centre d'enfouissement technique, ombrières de parking, etc.)				
Axe stratégique	Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.1 Encourager la filière solaire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> > Développer le photovoltaïque sur le territoire > Augmenter la part d'énergie renouvelable sur le territoire > Optimiser les consommations d'espaces > Limiter l'artificialisation des sols 				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Sydela, Atlansun, ADEME, DREAL				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Identifier les sites potentiels sur lesquels pourraient être implantées des installations photovoltaïques : s'appuyer sur le cadastre solaire du SYDELA et sur les retours d'expériences locaux réalisés dans le Pays de Retz et ailleurs > Identifier les contraintes éventuelles (servitudes d'utilités publiques, loi littoral...) et lever les freins > Lancer des appels à manifestation d'intérêts afin de réaliser une étude de potentiel photovoltaïque et d'impact sur les sites retenus > Tisser des relations entre développeurs et collectivités pour faciliter les projets 				
Indicateurs de suivi	Nombre de sites étudiés				
Moyens financiers à consacrer	Moyens financiers estimés				
			X		
Moyens humains à consacrer	Moyens humains estimés				
		X			
Impacts énergétiques	Impacts énergétiques estimés				
				X	
Impacts environnementaux	Impacts environnement. estimés				
			X		
Priorité de l'action	★☆☆		--	-	+ ++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	2.1.5 Accompagner les entreprises dans la mobilisation des surfaces de leur toiture et de leur parking pour le photovoltaïque				
Axe stratégique	Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.1 Encourager la filière solaire				
Ambitions du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des projets d'EnR privés - Améliorer la compétitivité des entreprises du territoire - Amorcer l'autonomie énergétique du territoire 				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Pilote(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - CCSE - Service développement économique - Sydela, SEM Sydela Energie 44 				
Partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Atlansun, - Associations d'entreprises du territoire, CCI, CMA, Orace 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Mener une étude d'identification des potentiels de développement des projets photovoltaïques sur le territoire. S'appuyer pour cela sur le cadastre solaire élaboré par le SYDELA</p> <p>Amorcer une mobilisation des acteurs économiques sur le territoire en s'appuyant sur l'expérience du SYDELA</p> <p>Contacteur les porteurs de projet intéressés (ceux volontaires pour mettre à disposition leurs toitures) et mettre en place des notes d'opportunités « SYDELA » pour les entreprises intéressées</p> <p>Intégrer dans ces notes les éléments en lien avec le remplacement des toitures en fibro-ciment, les contraintes ICPE, assurance et résistance de la structure porteuse et les aspects paysagers et patrimoniaux.</p> <p>A l'issue des résultats positifs des notes d'opportunités, organiser la phase d'études de faisabilité pour les entreprises en les mutualisant ou en créant une structure territoriale porteuse du tiers investissements (SEM Sydela Energie 44, EPCI, investissement citoyen)</p> <p>Contracter, le cas échéant, avec les opérateurs privés pour la construction et si besoin de financements</p>				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de Notes d'opportunités réalisées</p> <p>Nombre d'entreprises ayant réalisé une étude</p> <p>Nombre de centrales PV installées et KWh injectés</p> <p>Nombre de toitures mises à disposition</p>				
Moyens financiers à consacrer	Peut varier si investissements de la collectivité dans les projets ou juste support technique d'accompagnement (dépenses de fonctionnement)	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	0,2 ETP au moins pour démarcher les acteurs volontaires et accompagner la démarche	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques	Production d'énergie renouvelable	Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux	Utilisation de toitures existantes et de sols déjà artificialisés	Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	+++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	2.2.1 Etudier finement le potentiel géothermique du territoire en mesurant les impacts environnementaux et les risques liés au radon				
Axe stratégique	Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.2 Promouvoir la géothermie sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre à la disposition des acteurs et des habitants du territoire une analyse circonstanciée et locale du potentiel de développement de la géothermie > Encourager le développement d'installations de géothermie > Identifier les sols favorables à ce type d'installation > Communiquer sur les risques afférents au radon 				
Action nouvelle ou déjà engagée	Nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE, PETR				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	ADEME, DREAL BRGM				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lancer une étude de potentiel géothermique et d'impact du développement de telles installations 2. Sensibiliser et communiquer sur les potentiels de géothermie, les sites favorables, les risques associés 3. Proposer un accompagnement : identification des sources de financement (recours au fond chaleur ADEME) 4. Engager un chantier exemplaire (option) 5. Elaborer un catalogue des artisans, entreprises spécialisés 				
Indicateurs de suivi	Nombre de projets géothermie engagés Nombre de sites identifiés comme favorables à l'installation géothermique				
Moyens financiers à consacrer	~ 10 000€ (étude + catalogue) Coût de l'étude Mobilisation d'agents pour mettre des actions de sensibilisation, de communication Un agent spécialisé, capable de conseiller	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	Mobilisation d'agents pour mettre des actions de sensibilisation, de communication Un agent spécialisé, capable de conseiller	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★ ★ ★	- - -	+	+ +	+

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	2.2.2 Etudier la possibilité de mise en place d'un réseau de chaleur				
Axe stratégique	Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.2 Promouvoir la géothermie sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Développer la géothermie dans le cadre de réseau de chaleur				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	ADEME, DREAL				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Lancer un appel à projet pour recruter un bureau d'étude pour : 1/ Identifier l'énergie la plus opportune pour alimenter le réseau de chaleur, par exemple la géothermie ou le bois énergie à l'occasion de projet de rénovation de chaudière de bâtiment public 2/ Etudier l'opportunité de développement d'un réseau de chaleur à l'échelle des centres bourgs pour les bâtiments publics (écoles, mairie, gymnase, crèche, salle des fêtes) 3/ Identifier les installations pertinentes qui pourraient être raccordées à un réseau 4/ Prioriser les projets/les communes pour lesquels le gain économique du passage au réseau de chaleur est important 5/Engager les travaux d'installation des réseaux de chaleur et de raccordement des installations publiques				
Indicateurs de suivi	Nombre de projets étudiés Nombre de projets de réseau de chaleur réalisés kWh d'énergie renouvelable produits				
Moyens financiers à consacrer	Coût de l'étude intégré dans les missions de maîtrise d'oeuvre (étude moins de 10 000 €, dimensionnement du réseau de chaleur prévoir environ 200 000€ : chaufferie + coût du réseau de distribution)	Moyens financiers estimés			
					X
Moyens humains à consacrer	0,1 ETP pour le suivi du marché puis dépendra du montage fixé par le bureau d'étude	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	+++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	2.3.1 Valoriser les retours d'expériences exemplaires d'unité de méthanisation				
Axe stratégique	Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.3 Favoriser le développement de la méthanisation				
Ambitions du territoire pour cette action	Valoriser les bonnes pratiques ayant cours sur d'autres territoire				
Action nouvelle ou déjà engagée	Nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CCSE, Sydela, Chambre d'agriculture, GRdF, Département (carto métha SIG), CUMA				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>- Avec Sydela, GrDF ?</p> <p>1. Recenser retours d'expériences (des CUMA ou équivalent)</p> <p>2. Définir les sources (agricoles/déchets verts/déchets organiques/produits alimentaires/maraîchage)</p> <p>3. Identification des lieux de consommation/réseaux de gaz</p> <p>...</p> <p>Contrôle de l'exploitation/vigilance approvisionnement par la CCSE</p>				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de visites de site organisées</p> <p>Nombre d'agriculteur participant aux visites et réunion</p>				
Moyens financiers à consacrer	Communication, animation, visite	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer		Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques	Selon les projets mis en place	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux	Dépendra des projets mis en place	Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★	-	-	-	+ + +

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	2.3.2 Favoriser l'émergence de projets de méthanisation exemplaires				
Axe stratégique	Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.3 Favoriser le développement de la méthanisation				
Ambitions du territoire pour cette action	Produire du gaz renouvelable local Valoriser les déchets organiques localement Diversifier les débouchés agricoles des exploitations Alimenter un futur réseau de recharge de bioGNV				
Action nouvelle ou déjà engagée	Nouvelle				
Pilote(s) de l'action	CCSE pour l'animation				
Partenaire(s) de l'action	Chambre d'agriculture, GRDF, Département, coopératives agricoles, CUMA, Sydela, Agence de l'eau, Syndicat de collecte déchet				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	1/ Caractériser, diagnostiquer le potentiel de valorisation des déchets organiques pouvant rentrer dans cette filière de valorisation par méthanisation (quantités, qualité du gisement, saisonnalité, ...pouvoir méthanogène). 2/ Identifier les principaux producteurs et les éventuels porteurs de projets 3/ Former les agriculteurs : retour d'expériences, proposition de formations, organiser des visites de site pour mieux sensibiliser à l'intérêt de la méthanisation 4/ Accompagner le montage de projets : accompagner dans le choix de l'implantation et le circuit de déchet à partir de l'étude de gisement (faire attention au gisement disponible, en limitant le développement des CIVE et en intégrant les objectifs de réduction des déchets et les évolutions des pratiques agricoles attendues (dont la réduction du potentiel méthanisable) 5/ Encadrer le groupe d'agriculteurs 6/Intégrer la gestion des odeurs de digestats et les risques de pollution 7/ Orienter vers la mobilité pour valoriser les déchets en biogaz (Développer des partenariats avec les entreprises locales pour les débouchés de biogaz, Favoriser l'alimentation de bornes de recharge bioGNV sur le territoire)				
Indicateurs de suivi	Nombre de visites de site organisées Nombre d'agriculteur participant aux visites et réunion Nombre de projet montés à la fin du PCAET				
Moyens financiers à consacrer	Animation, communication, convention avec la chambre d'agriculture	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Agriculteurs parties prenantes des projets.	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques	Développement de production d'EnR locale	Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux	Selon le modèle de méthanisation développé	Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	2.4.1 Valoriser l'offre de formations du bâtiment liées à la performance énergétique et écologique pour faire monter en compétence les professionnels				
Axe stratégique	Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.4 Favoriser les filières locales de formation des professionnels du bâtiment				
Ambitions du territoire pour cette action	Accompagner les professionnels du territoire dans leur rôle de conseil auprès des particuliers dans le domaine de la rénovation énergétique Former les professionnels				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE - Service développement économique				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Centres de formations du territoire, CMA Entreprises du territoire				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec les centres de formation du territoire pour renforcer l'offre de formations à la rénovation des bâtiments et au développement des énergies renouvelables (former à l'utilisation de matériaux biosourcés et au risque radon (ventilation)) - Communiquer auprès des jeunes et demandeurs d'emploi sur les possibilités de formations et les métiers liés à la performance énergétique et écologique notamment en utilisant les forums emplois locaux - S'appuyer sur MacoRetz pour valoriser les chantiers exemplaires 				
Indicateurs de suivi	- Nombre de formations en lien avec la performance énergétique et économique disponibles sur le territoire				
Moyens financiers à consacrer	Communication, animation	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Animation, travail en partenariat avec les centres de formations	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques	Pas d'impact direct	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux	Peu d'impact direct	Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	2.5.1 Structurer et accompagner les porteurs de projets pour développer l'offre commerciale locale				
Axe stratégique	Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.5 Maintenir les services et commerces de proximité				
Ambitions du territoire pour cette action	Créer de l'emploi local Revitaliser les centres-bourgs Réduire les besoins de déplacements Recréer une offre locale de produits et de services correspond à la demande locale				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes/CCSE				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CCI/PETR/Chambre des Métiers et de l'Artisanat/banques				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>- Action déjà engagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> > identifier des bâtiments publics et des locaux non occupés susceptibles de pouvoir être mis à disposition d'artisans, de commerçants etc. > lancer un appel à projets : prévoir un accompagnement technique et financier pour les porteurs de projet > prévoir de lancer des opérations de communication pour attirer des porteurs de projets > oeuvrer à l'attractivité du territoire (aménagements, offre de transports) incitant les entreprises et les salariés à s'installer 				
Indicateurs de suivi	Nombre d'emplois créés Nombre d'appels à projet lancés Nombre d'acteurs économiques démarches Nombre de locaux identifiés comme pouvant être mis à disposition				
Moyens financiers à consacrer	Mobilisation d'un agent du service dév éco + d'un agent du service com' Eventuellement un AMO pour l'accompagnement + budget aménagement	Moyens financiers estimés			
					X
Moyens humains à consacrer	Mobilisation d'un agent du service dév éco + d'un agent du service com'	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★		--	-	+ ++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	2.5.2 Poursuivre le maintien des commerces et services de proximité et limiter l'étalement urbain des zones d'activités commerciales dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement				
Axe stratégique	Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.5 Maintenir les services et commerces de proximité				
Ambitions du territoire pour cette action	Endiguer la fuite du commerce de proximité en dehors des centres bourgs Limiter l'étalement urbain des zones d'activités et l'artificialisation des sols Limiter l'usage de la voiture individuelle pour faire des achats commerciaux				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CCI, CMA, PETR Conseil de développement Association de commerçants locaux				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier les besoins commerciaux dans les centres bourgs du territoire (enquête auprès de la population pour connaître les habitudes et lieux d'achats, etc) et identifier les lieux propices à l'installation de porteurs de projets - Faire valoir le droit de préemption urbain pour maintenir des locaux commerciaux en centre bourg - Lancer des appels à projets pour des commerces innovants et attractifs (type magasin de producteurs, épicerie solidaire, épicerie zéro déchet, recyclerie, tiers lieux) et proposer des locaux commerciaux vides - Encourager les commerçants à mutualiser leurs moyens et matériels : favoriser des dynamiques au sein des associations de commerçants - S'assurer de la non-concurrence commerciale à la création d'une nouvelle ZA avec le commerce en centre bourg - A l'occasion de la révision des documents d'urbanisme, étudier attentivement la consommation d'espaces pour l'habitat et pour les activités et les loisirs ; et travailler sur la mise en œuvre de solutions favorisant la densification - Optimiser le foncier dans les zones d'activités (action transversale du Plan d'action de la Stratégie de Développement économique de la C.C.S.E.) 				
Indicateurs de suivi	Nombre de commerces de proximité disparus/crétés Nombre d'ha consommés en Z.A. / de commerces de grande surface créés				
Moyens financiers à consacrer	Mobilisation d'un agent du service développement économique Action commune avec le Plan d'action de la Stratégie de Développement Economique de la CCSE	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	Moyens existants (service développement économique, service urbanisme prévisionnel)	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés				
				X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+	+++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	2.6.1 Participer et mettre en œuvre le Projet Alimentaire Territorial du PETR				
Axe stratégique	Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.6 Développer une alimentation locale et saine en rapprochant producteurs et consommateurs				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> > Permettre aux habitants de bénéficier d'une alimentation issue de circuits courts > Permettre aux agriculteurs d'avoir accès à un marché local sans intermédiaire distributeur > Tendre vers l'autosuffisance alimentaire territoriale > Améliorer la résilience du territoire aux changements climatiques 				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	PETR, CCSE				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	EPCI / COMMUNES / AURAN / DRAAF/ REGION / ADEME / CHAMBRE D'AGRICULTURE / GAB 44/ CIVAM / TERROIRS/ MANGERS BIO / STRUCTURES DE RESTAURATION COLLECTIVE....				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participer aux ateliers organisés par le PETR dans le cadre du PAT 2. Mobiliser à l'échelle de la CCSE les acteurs, parties prenantes potentielles du PAT 3. Encourager les initiatives, soutenir les porteurs de projet 4. Prévoir un budget relatif au soutien à la mise en oeuvre d'actions du PAT 5. Etre porteur d'une ou plusieurs actions du PAT 6. Communiquer sur les actions mises en oeuvre, organiser des évènements 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la part du bio et du sous signe de qualité dans la restauration collective - Evolution des magasins de producteurs locaux - Evolution de producteurs pratiquant de la vente à la ferme - Nombre de temps forts et participants au temps de mobilisation –sensibilisation 				
Moyens financiers à consacrer	92 000 € pour 2 ans	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	30 % d'1 ETP	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques	dû à la réduction du transport de marchandises induit	Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	2.6.2 Valoriser et communiquer sur l'offre alimentaire locale auprès des consommateurs et des collectivités				
Axe stratégique	Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.6 Développer une alimentation locale et saine en rapprochant producteurs et consommateurs				
Ambitions du territoire pour cette action	Soutenir l'économie locale Favoriser les circuits courts Réduire les déplacements Préserver l'agriculture sur le territoire				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Pilote(s) de l'action	CCSE				
Partenaire(s) de l'action	Communes, Producteurs, Chambre d'agriculture				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Préalable : Faire le lien avec le Programme Alimentaire Territorial porté par le PETR</p> <ul style="list-style-type: none"> > Recenser, cartographier physiquement les lieux de ventes directes: par types de structure et de produits qu'ils produisent et commercialisent > Recenser et créer un annuaire des sites d'achat en ligne existants (pour connaître les commandes possibles sur internet) > Communiquer sur ces inventaires territoriaux et l'offre alimentaire locale de saison via un plan de communication efficace (sites internet des communes, supports communicants) > Identifier des nouveaux lieux de vente (camions ambulants, magasins de producteurs, points de vente directe,...) > Identifier de nouveaux horaires (exemple : des marchés l'après-midi, en soirée, à la sortie des écoles, dans des zones d'activités..) > Accompagner les commerçants souhaitant s'installer en cœur de bourg 				
Indicateurs de suivi	Nombre de marchés, de points de vente Estimation de la fréquentation Nombre de producteurs impliqués				
Moyens financiers à consacrer	Inventaire, communication et éventuellement aide à l'installation	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Animation PCAET	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆ -- - + ++				

**Axe 3 : Vers un territoire qui s'adapte au
changement climatique**

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	3.1.1 Préserver et restaurer les continuités écologiques (haies et mares) pour favoriser la biodiversité				
Axe stratégique	Vers un territoire qui s'adapte au changement climatique				
Objectif stratégique	3.1 Agir pour préserver le bocage et la biodiversité associée en renforçant les capacités de séquestration carbone du territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Augmenter le stockage carbone du territoire Favoriser la biodiversité				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE/GEMAPI SAH				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	agriculteurs associations protection de la nature Agence de l'eau/de la biodiversité				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Se baser sur les recensement réalisés dans le cadre des PLU > Restaurer les mares existantes le nécessitant et vérifier la continuité écologique : mobiliser des entreprises > Communication "guide des bons conseils" (entretien mares et zones humides, quelles espèces peut-on planter...) et sensibiliser sur l'intérêt de la préservation des continuités > Créer des mares en amont des zones urbanisées. 				
Indicateurs de suivi	Suivi de l'évolution des mares et suivi écologique faune/flore				
Moyens financiers à consacrer	BE pour suivi faune/flore, environ 10 000€/an + agent	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	1 ETP (=GEMAPI) en lien avec le chargé de mission agriculture	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques	Pas d'impact énergie	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux	Amélioration de la biodiversité	Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★★★	-	-	-	+ + +

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	3.1.2 Inciter les agriculteurs et la population à entretenir et développer le linéaire des haies				
Axe stratégique	Vers un territoire qui s'adapte au changement climatique				
Objectif stratégique	3.1 Agir pour préserver le bocage et la biodiversité associée en renforçant les capacités de séquestration carbone du territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Augmenter le stockage carbone du territoire Favoriser la biodiversité				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Chambre d'agriculture et ensemble de la profession agricole. Fédération des CUMA, associations protection de la nature				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en relation de l'ensemble des agriculteurs du territoire. Réseau d'entraide agri/paysans/particuliers pour des opérations de plantations > Matériel en commun à partager ou acquisition CUMA et mise à disposition/location pour les chantiers > Localiser les secteurs où les haies doivent être préservées en priorité + là où il faut les replanter > Sensibiliser sur l'intérêt de conserver les haies > Informer également sur la valorisation du bois de haies vers le bois énergie et le bois d'œuvre (en utilisant les déchets du bois d'oeuvre en bois énergie) > Développer les MAEC et communiquer sur les services écosystémiques 				
Indicateurs de suivi	Nombre de réunion annuelle du groupe de travail regroupant les agriculteurs du territoire avec un animateur CCSE				
Moyens financiers à consacrer	- Animation du réseau	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	1 animateur du groupe "agri" + "particuliers" type chargé de mission agriculture	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques	Pas d'impact énergie	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	3.1.3 Inciter les habitants à végétaliser leurs espaces extérieurs (distribution de graines, d'arbres verts, etc)				
Axe stratégique	Vers un territoire qui s'adapte au changement climatique				
Objectif stratégique	3.1 Agir pour préserver le bocage et la biodiversité associée en renforçant les capacités de séquestration carbone du territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Améliorer les continuités écologiques Mobiliser les habitants du territoire et accompagner le changement de mentalité sur la végétation spontanée Maintenir et préserver la biodiversité locale Renforcer la prise de conscience de l'importance de la préservation des espaces de nature en ville déjà présents dans le ralentissement et le stockage des eaux pluviales				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée sur certaines communes, à mettre en oeuvre sur les autres				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CPIE Association locale type "Incroyables comestibles" Conseil de développement				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Prolonger la réflexion sur les espèces végétales adaptées au changement climatique (faiblement consommatrices d'eau) et non allergènes en cours à Paimboeuf et St Brévin > Réintroduire des espèces locales, non allergisantes et adaptées au changement climatique via des actions comme : la mise en place de bacs à fleurir dans les villes, distribution de graines locales pour fleurir les trottoirs, soutien d'action type "Incroyables comestibles", développement des jardins familiaux, etc. > Sensibiliser les habitants aux avantages de végétaliser leurs espaces extérieurs et à la végétation spontanée > Organiser des ateliers/campagnes de sensibilisation sur la nature en ville et la biodiversité "ordinaire" (auprès des scolaires) pour accompagner le changement de vision des citoyens via des actions de sensibilisation. Créer un lien avec action sur les écogestes 				
Indicateurs de suivi	Nombre d'opérations de distribution réalisées Nombre d'espaces fleuris supplémentaires				
Moyens financiers à consacrer	Coût d'acquisition des espèces végétales à distribuer	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Services techniques des communes	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	+	++





Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	3.1.4 Mettre en place une politique de reboisement au niveau du territoire et de la commune avec des essences locales (sur le domaine public et privé autant que possible)
Axe stratégique	Vers un territoire qui s'adapte au changement climatique
Objectif stratégique	3.1 Agir pour préserver le bocage et la biodiversité associée en renforçant les capacités de séquestration carbone du territoire
Ambitions du territoire pour cette action	Augmenter la capacité de stockage carbone du territoire Améliorer la qualité de l'eau, de l'air et des sols Limiter le risque inondation et favoriser l'infiltration Conserver et améliorer les continuités écologiques
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE Communes
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Exploitants agricoles
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1/ Identifier, cartographier le stockage carbone sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les services écosystémiques liés - Identifier les friches et les parcelles potentielles <p>2/ Inscrire dans les PLU des outils de reboisement en cas d'abattage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des plans de gestion et de sauvegarde des boisements - Imposer la conservation et la préservation du linéaire de haies existantes - Intégrer au sein des projets sur le domaine public une réflexion sur le boisement - Encourager au renouvellement de peuplements dégradés ou déperissants afin d'améliorer la séquestration carbone dans les parcelles abandonnées - Encourager les projets de plantation d'arbres pour valoriser les linéaires ou les parcelles <p>3/ Encourager le boisement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire des opérations de promotion de l'arbre et de la haie - Définir des critères socio-économiques pour développer et encourager la compensation locale (plantation de forêts, agroforesterie, ...) - Définir annuellement des appels à projets de stockage carbone sur le territoire - Mettre en place des outils de suivi des émissions / stockage carbone du territoire et mettre à jour les diagnostics territoriaux chaque année - Mettre en place une politique d'acquisition foncière et planter des haies/arbres - Faire le lien avec la fiche action favorisant l'agroforesterie et la mise en place d'une gestion durable de la filière bois sur le territoire - Action déjà en cours : « 1 arbre coupé / 1 arbre planté » sur St Brevin-les Pins par exemple - Anticiper le risque feu de forêts
Indicateurs de suivi	Nombre d'arbres abattus et replantés sur le domaine privé Nombre d'arbres abattus et replantés sur le domaine public Surface de linéaire boisé Nombre d'acteurs mobilisés

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Moyens financiers à consacrer	20 000€ par an	Moyens financiers estimés					
			X				
Moyens humains à consacrer	0,5 ETP (services techniques des communes + animation)	Moyens humains estimés					
			X				
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés					
				X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés					
					X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+	++	+++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	3.2.1 Favoriser l'infiltration d'eau (zones d'infiltration, parkings perméables, etc.) en réalisant un schéma directeur eaux pluviales				
Axe stratégique	Vers un territoire qui s'adapte au changement climatique				
Objectif stratégique	3.2 Mettre en place une gestion durable et responsable de la ressource en eau				
Ambitions du territoire pour cette action	Eviter les inondations, éviter la saturation des réseaux Limiter les transferts trop rapides (terres agricoles...), réduire la vitesse de l'eau				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	SAH, Agence de l'eau, Gemapi				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Réaliser le schéma directeur eaux pluviales</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etude préalable de cadrage (à mettre en perspective avec l'avancement de la GEMAPI à l'échelle de l'EPCI) 2. Diagnostic du fonctionnement actuel du système d'assainissement, 3. Identification des pressions à venir, 4. Elaboration du volet « Eaux pluviales » du zonage d'assainissement, 5. Programme d'actions préventif et/ou curatif. <p>Favoriser l'infiltration des eaux pluviales dans les PLU lors de leur révision</p>				
Indicateurs de suivi	<p>Avancement du schéma directeur eaux pluviales</p> <p>Mise en oeuvre des actions du schéma directeur eaux pluviales</p>				
Moyens financiers à consacrer	Cout du schéma directeur eaux pluviale : 150 000 €	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	Suivi et pilotage du schéma directeur puis application	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques	Impact énergie limité	Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★★★	-	-	-	+

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	3.2.2 Re-méandrer les cours d'eau				
Axe stratégique	Vers un territoire qui s'adapte au changement climatique				
Objectif stratégique	3.2 Mettre en place une gestion durable et responsable de la ressource en eau				
Ambitions du territoire pour cette action	Restauration du lit mineur des cours d'eau afin de réguler les débits pour éviter les inondations				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Structure GEMAPI CCSE				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CCSE Communes Agence de l'eau Loire Bretagne				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	> Communiquer et sensibiliser sur l'intérêt de reméandrer les cours d'eau > Travaux réalisés dans le cadre du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA) 2020-2026 S'appuyer et se référer aux actions prévues dans le cadre de la GEMAPI				
Indicateurs de suivi	Nombre d'opérations réalisées				
Moyens financiers à consacrer	Moyens financiers apportés dans le cadre du CTMA	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	Suivi des travaux du SAH par technicien GEMAPI	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+ + +

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	3.2.3 Communiquer auprès des particuliers et collectivités sur les bonnes pratiques d'économie d'eau				
Axe stratégique	Vers un territoire qui s'adapte au changement climatique				
Objectif stratégique	3.2 Mettre en place une gestion durable et responsable de la ressource en eau				
Ambitions du territoire pour cette action	Réduire les consommations d'eau des ménages Inciter à l'installation de dispositifs permettant des économies d'eau (domestique et pluviale) Prévenir l'augmentation des coûts de l'eau Anticiper la baisse de la ressource en eau et les risques de conflits d'usage				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Pilote(s) de l'action	CCSE				
Partenaire(s) de l'action	Véolia				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1/ Communiquer et sensibiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> > Mobiliser les services communication > Elaborer une stratégie de communication pour toucher une diversité des publics > Prévoir des interventions dans les écoles et dans les entreprises (formation, distribution de kit, intervention de professionnels, proposer des diagnostics eau bâtiments) > Sensibiliser les habitants sur les bons gestes au quotidien pour un meilleur usage de l'eau (douche/bain, WC, arrosage des plantes, etc.) et sur le petit équipement économe ("mousseur", bloc WC, etc.. ou encore choix d'espèces, pratiques...) > Promouvoir les techniques non consommatrices d'eau (toilettes sèches) > Promouvoir la séparation des circuits d'eau (eau potable et eaux grises dans les bâtiments) <p>2/ Accompagner le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> > Elagir la distribution de kit économie d'eau en partenariat avec Véolia à tout le territoire (particuliers, entreprises, collectivités) > Mettre en place des partenariats avec les magasins de jardinage, bricolage pour créer des bons d'achat récupérateurs eaux pluviales 				
Indicateurs de suivi	Nombre d'actions de communication mises en oeuvre économie d'eau réalisée en m3 et gain financier				
Moyens financiers à consacrer	Budget communication 5 000 € Équipement kit 5 000 € / Animation 5 000 € Intervention et animation, distribution, campagne de communication : 15 000 € par an	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Animation prestation extérieure	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆ - - - + + +				

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	3.2.4 Etudier la mise en place de stockages d'eau de pluie pour les usages des collectivités (arrosage, lavage véhicules...)				
Axe stratégique	Vers un territoire qui s'adapte au changement climatique				
Objectif stratégique	3.2 Mettre en place une gestion durable et responsable de la ressource en eau				
Ambitions du territoire pour cette action	Réduire les consommations d'eau des collectivités Economiser la ressource en eau et anticiper les risques de conflits d'usage Anticiper l'augmentation des coûts de l'eau				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CCSE				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Réaliser des diagnostics de la consommation en eau de chaque bâtiment public > Mettre en place un suivi de la consommation d'eau des collectivités (compteurs communicants) et organisation d'un défi inter-commune / bâtiments pour encourager aux économies d'eau > Organiser des sessions de formation sur la maîtrise de la consommation d'eau pour les agents des bâtiments publics et sur les moyens de stockage ne contribuant pas à l'artificialisation des sols > Identifier, au sein de chaque commune, les usages pouvant trouver un intérêt dans la réalisation de stockage d'eau de pluie > Mise en œuvre effective de ces stockages > Favoriser les techniques non consommatrices d'eau : expérimentation de toilettes sèches > Promouvoir la séparation des circuits d'eaux dans les bâtiments : eau potable /eau grise 				
Indicateurs de suivi	Nombre de stockages réalisés Volumes d'eau du réseau économisés				
Moyens financiers à consacrer	Coût de réalisation des stockages	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	animation PCAET + Services techniques des communes	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	+++